



www.tresor.cgt.fr/23/
 numéro 1 - janvier 2010

CTPL du 13 janvier 2010

Le Comité Technique Paritaire Local, prévu le 6 janvier 2010 et boycotté par les organisations syndicales CGT et FO, s'est réuni le 13 janvier 2010 sous la présidence du Trésorier-payeur général.

L'ordre du jour était :

1. Approbation du procès verbal du CTLP du 8 octobre 2009
2. ORE
3. Approbation du règlement des horaires variables de la Trésorerie de Chambon - Evaux
4. Questions diverses

1: **Procès verbal** : celui du 8 octobre est adopté.

2: **ORE** : Le nombre des suppressions d'emplois s'élève à 4 (3 C et 1 B)

- - 3 C au titre de l'Ore -
- - 1 B dû au transfert de la taxe professionnelle à la filière fiscale
- - 1 B pour la création d'un cadre A à la TP Guéret et
 - + 1 création d'un B qui provient de la réserve du Directeur interrégional. Nous avons de la chance!!! Il existait 1 seul emploi pour l'Inter région. Cette réserve, c'est un peu comme la réserve des parlementaires.

PNC	Ahun -0.5 C	Bénévent -0.5 C	Paierie -0.5 C	La Souterraine +0.5 C
TG	Dépense/compta -0.5 B	Budget/logistique -0.5 B	-2 C équipe de remplacement	

Les organisations ont voté contre ces propositions. Nous avons rappelé que la situation était difficilement gérable et que les agents faisaient preuve de sérieux dans un contexte difficile. Combien de temps vont-ils tenir à ce rythme ? La direction nous avouait la difficulté de l'exercice pour elle.

3: **Approbation du règlement des horaires variables de la Trésorerie de Chambon - Evaux** : le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

4: Questions diverses :

- Ponts naturels : Le CTPL a adopté les ponts naturels 2010 qui seront : **vendredi 14 mai 2010 et le vendredi 12 novembre 2010**. Il conviendra donc de poser un jour d'ARTT pour ces jours.
- Une nouvelle messagerie, nommée "thunderbird" sera mise en place prochainement.
- Aucune information au sujet de la Direction Locale Unique. De nouvelles annonces doivent être faites en janvier. Peut-être le 29 janvier à Paris où tous les numéros 1 des directions seront réunis.
- Le pôle recouvrement spécialisé sera créé au 1^{er} juillet 2010. Ce poste échouera à un Receveur Percepteur de la filière gestion publique. L'adjoint de catégorie B sera issu de la filière fiscale.
- Mutation - Liste aptitude:
 - Agnès JOUANIE (Trésorerie de St Vaury) quitte la Creuse pour La Haute Vienne le 1^{er} avril. Richard LAURENCEAU (Nouvelle Calédonie) effectue son retour dans notre département le 1^{er} février 2010.
 - Denis PAROTIN qui figurait sur la liste d'aptitude complémentaire de C en B a été retenu.

Appel des syndicats CGT-FSU-UNSA et SOLIDAIRES

Journée action 21 janvier 2010

Exigeons des services publics de qualité Ensemble agissons

De l'emploi pour nos missions c'est l'intérêt de la population

Contre vents et marées, le Président de la République, le gouvernement entendent poursuivre leur politique destructrice en matière d'emplois publics.

A partir du dogme, stigmatisé également par la cour des comptes, du non remplacement d'un fonctionnaire sur 2 partant à la retraite, ce sont près de 34 000 emplois supplémentaires qui pourraient être rayés de la carte de la fonction publique d'état en 2010. L'éducation sera très durement frappée avec plus de 16 000 suppressions de postes.

Il y a urgence à arrêter ce massacre et à promouvoir des orientations radicalement différentes,

Encouragés par le patronat, le Président de la République et son gouvernement ont décidé de s'attaquer frontalement au service public local et au statut des agents territoriaux,

Articulée autour de la réforme territoriale, de celle de la taxe professionnelle et de la remise en cause du Statut, l'offensive gouvernementale porte atteinte à la décentralisation. Elle vise trois pans du pacte républicain : la démocratie locale, le financement pérenne des services publics et le Statut comme garantie pour toutes les citoyennes et les citoyens d'un service public égalitaire.

L'hôpital public, asphyxié par une pénurie gravissime d'emplois et une recherche de rentabilité à tous crins, est en danger. **Notre hôpital public, le CH DE GUERET, EST EN DANGER.**

Les emplois dans la fonction publique ne sont pas une variable d'ajustement économique. Ils doivent être liés aux missions d'intérêt général que celle-ci doit remplir, dans ses 3 versants.

La réalité, c'est que notre pays et tous ses citoyens ont besoin d'emplois publics, statutaires et qualifiés, certainement pas de coupes sombres et massives, préjudiciables à tous.

Avec la population et les usagers qui, de plus en plus nombreux, refusent et combattent cette politique désastreuse, nous continuons d'exiger :

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois
- des créations partout où les besoins de la fonction publique l'exigent
- l'abandon de la réforme de la formation des enseignants
- la résorption de la précarité qui passe notamment par un plan de titularisation
- le retour dans la fonction publique des missions passées au secteur privé

Rassemblement le 21 janvier 2010 à 9 heures

devant le Centre de Gestion de la fonction Publique territoriale

Avenue Pierre Mendès France à Guéret